Les stéréotypes sociaux

Plan du cours

- I. Définitions.
- II. La construction des stéréotypes
- III. Préjugés et stéréotypes
- IV. "La Menace du stéréotype"

Annexe 1

Annexe 2

I. Définitions

Pour mieux connaître le monde, tout individu utilise une activité mentale de comparaison et de **catégorisation**. « Catégoriser », c'est placer les objets sous certaines étiquettes, dans certaines catégories afin de mieux les identifier. Le domaine qui étudie cette activité est celui de la psychologie cognitive qui analyse comment les connaissances se forment dans notre esprit.

Le concept de catégorisation a été repris et utilisé par la psychologie sociale pour l'adapter à l'étude des relations sociales. Il s'agit alors pour elle de mettre en avant **l'effet de filtrage** que peut constituer une perception catégorielle (perception par catégorie). Il s'agit d'analyser la façon dont le sujet classe non plus des accessoires, mais des individus ou des thèmes de société, ce que l'on appelle des « objets sociaux ».

L'expérience montre que l'on catégorise les gens et les objets en fonction de l'idée qu'ils possèderaient la même *nature*.

Qui n'a jamais entendu déclarer « Ah! Ces jeunes, tous les mêmes! « ou « Avec les femmes, on ne sait jamais comment s'y prendre, elles sont tellement imprévisibles » ou encore: « Vous les français, vous passez votre temps à râler! ». Derrière ces affirmations se cachent des processus de catégorisation.

La catégorisation produit des **stéréotypes**, c'est-à-dire des catégories qui sont pensées et vécues comme des essences, comme des réalités en soi.

On appelle stéréotypes sociaux des **croyances partagées** concernant les caractéristiques personnelles d'un groupe de personnes.

➤ Cette définition a été donnée par le psychologue Jacques-Philippe LEYENS dans Stéréotypes et cognition sociale (1999). Selon celle-ci, ce qui définit le stéréotype, c'est d'abord sa dimension consensuelle, autrement dit le fait qu'il soit partagé et « fasse consensus » parmi tous les individus.



Jacques-Philippe LEYENS

La première étude qui attestera de l'existence réelle des stéréotypes sera réalisée par les psychologues Katz et Braly (1933). Elle se situe dans une optique où il s'agit d'apporter des explications psychologiques à la discrimination raciale. Elle montre qu'il existe bel et bien des traits typiquement associés à chacune des communautés. Les différences établies par les sujets interrogés (Blancs américains) peuvent d'ailleurs apparaître très étonnantes. Les réponses sont en outre largement consensuelles.

Les Américains sont perçus comme (par ordre décroissant de citation) :

- « travailleurs »,
- -« intelligents » et « matérialistes ».

Les anglais « sportifs », « intelligents » et « conventionnels ».

Les allemands « ayant l'esprit scientifique », « travailleurs » et « flegmatiques ». Etc.

Pour mesurer les stéréotypes de façon concrète, on va soumettre au sujet une liste de traits concernant un groupe et le stéréotype sera défini à partir des items (propositions) les plus massivement choisis. On peut alors calculer le « score de stéréotypie » pour chaque personne.

Les questions qui se posent à la psychologie sociale peuvent alors se résumer de la manière suivante :

Comment fait-on pour catégoriser les individus ? Quelle incidence cela a-t-il sur les personnes qui sont catégorisées ? Comment se construit un stéréotype à propos d'un groupe ? Les stéréotypes peuvent-ils évoluer ?

II. La construction des stéréotypes

La construction des stéréotypes (la « stéréotypisation ») est incontestablement un processus majeur de la construction de l'Identité sociale, de la sienne et de celle des autres. Les études sur les stéréotypes montrent qu'ils procéderaient d'une « activation » quasi automatique. Il s'agit, en effet, de croyances apprises très tôt par un individu: certaines études tendent à montrer que vers 6,8 ans, l'essentiel est acquis. Ces stéréotypes apparaissent comme des tendances spontanées à « sur-inclure et sur-généraliser ».



sociaux.

Le « look » participe de l'élaboration des stéréotypes

Concrètement, les études montrent que le processus de catégorisation, et le stéréotype qui en découle, nécessitent une simplification de la réalité qui se fait grâce à deux mouvements complémentaires : accentuation des ressemblances entre les individus et des différences entre les catégories dans lesquels ils ont été rangés. Pour ranger deux individus dans une même catégorie, il faut mettre l'accent sur les quelques propriétés qu'ils se trouvent partager, même si objectivement, un plus grand nombre d'autres propriétés les distinguent.

Le phénomène de catégorisation a une incidence cruciale sur les **informations** que le sujet prend en compte vis-à-vis d'autrui, les buts qu'il assigne à la situation, et surtout sur les relations qu'il entretiendra par la suite avec les autres, c'est-à-dire les « objets » catégorisés. La raison de ce changement réside essentiellement dans le fait que lorsque le sujet catégorise des individus, il est lui-même directement impliqué dans l'opération de catégorisation. Si je catégorise un interlocuteur comme un médecin, je me positionne automatiquement comme semblable (un autre médecin) ou comme différent (un patient, un infirmier, un psychologue).

La mise en saillance

Dès qu'une perception catégorielle est mise en place dans une situation, cela revient à prendre en compte l'appartenance groupale des individus (origine ethnoculturelle, âge, sexe, religion...) et non pas simplement leurs caractéristiques personnelles (ensemble de particularités comme la couleur des yeux, la hauteur du front, mais aussi, les habitudes de vie, de travail, les préférences culinaires etc. tout cela formant un être complexe). Cette opération revient à **mettre en saillance** un critère au détriment de tous les autres, l'individu perdant sa spécificité et étant alors réduit à la marque de son affectation.

III. Préjugés et stéréotypes

Quel lien existe-t-il entre un préjugé social et un stéréotype ?

Préjugés et stéréotypes sont indubitablement liés. Le préjugé est généralement considéré comme « la correspondance attitudinelle » du stéréotype, expression qui signifie que le préjugé génère un comportement, une attitude de la part de celui qui le porte.



Gordon Willard Allport (1897-1967)

Le psychologue américain Gordon Allport fut l'un des premiers à mettre en avant le lien entre **attitude** et **préjugé** lorsqu'il définissait le préjugé comme « une attitude négative, une prédisposition qui pousse les sujets à afficher un comportement discriminant envers certains groupes sociaux et leurs membres ». Plus récemment, une définition plus précise fut proposée par le psychologue Fischer pour qui le préjugé renvoie à « une attitude de l'individu comportant une dimension évaluative, souvent négative, à l'égard de types de personnes ou de groupes, en fonction de sa propre appartenance sociale. C'est donc une disposition acquise dont le but est d'établir une différenciation sociale ».

En résumé, si l'on examine les études réalisées à propos des préjugés, il ressort qu'ils ont plusieurs caractéristiques déterminantes :

- 1- Ils mettent en *saillance* la dimension évaluative de l'attitude. Ils correspondent à une réaction affective, et en ce sens ils sont soit positifs soit négatifs : ils ne peuvent pas être **neutres**. Ils traduisent une acceptation ou au contraire un rejet de la cible du préjugé.
- 2- Ils mettent en jeu une source et une cible, c'est-à-dire des individus définis de par leur appartenance à un groupe donné. Ils se transmettent par relais social, cela veut dire qu'ils peuvent être diffusés en dehors de toute connaissance objective de la cible, sans qu'il y ait eu de contact direct. Le sujet social est considéré comme un simple porteur du préjugé détenu par le groupe. 3- Un préjugé ne peut être appréhendé sans considérer les caractéristiques spécifiques du contexte social, c'est-à-dire des relations (sociologiques,

historiques, économiques ...) existant entre le groupe qui en est le porteur et le groupe qui en est l'objet.

On a vu que la définition usuelle du stéréotype social le définissait comme un ensemble des « croyances partagées concernant les caractéristiques personnelles, généralement des traits de personnalité, mais souvent aussi des comportements, d'un groupe de personnes ». À ce stade, il faut préciser que le stéréotype se définit à la fois comme une rationalisation et comme une justification du préjugé. Voici pourquoi, on considère que le stéréotype est plus particulièrement porteur de la « dimension cognitive » (=intellectuelle) de l'attitude.

Le stéréotype est une rationalisation du préjugé dans le sens où il apparait comme une définition du groupe, l'essence même du groupe, comme la réalité et non comme une croyance.

 En résumé, les caractéristiques principales des stéréotypes sont les suivantes :

1-lls sont directement reliés au préjugé et ils sont plus particulièrement porteurs de la dimension cognitive de l'attitude.

2-Ils supposent une source et une cible

3-Ils sont **arbitraires**, cela signifie qu'ils sont attribués aux individus parce qu'ils font partie d'un groupe social donné (et non pas par rapport au comportement en propre de l'individu).

4-Ils sont consensuels, ce qui veut dire qu'ils sont partagés par un grand nombre d'individus.

5-Ils peuvent viser le groupe lui-même (« endostéréotype ») mais également les autres groupes sociaux (« exostéréotypes »).

6-Ils réduisent le groupe visé à une série de traits sans prendre en compte les disparités existant à l'intérieur du groupe. En ce sens ils résultent d'un processus d'assimilation.

7-Ils sont opérants. Ils permettent, en quelques traits, de dresser un portrait « opérationnel » du groupe cible et sont donc supposés permettre aux sujets de savoir quelle conduite tenir face à la cible.

III. L'évolution des stéréotypes

Selon Jacques-Philippe LEYENS, les stéréotypes sont sensibles à l'évolution des rapports entre les groupes (notamment les rapports conflictuels ou de domination). C'est particulièrement visible concernant les groupes qui ont été en conflits avec les Américains:

- L'allemand est travailleur en 1932, pour ne plus l'être en 1955 et le redevenir en 1967.
- Le japonais est beaucoup plus rusé avant la guerre qu'après.
- Les noirs furent de moins en moins paresseux et superstitieux et de plus en plus sportifs et musicaux, au fur et à mesure de l'acquisition de leurs droits sociaux aux États-Unis.

Toutefois, quelle que soit ces variations, on observe que dans toutes les sociétés, il existe des groupes de personnes qui sont affublés d'un stéréotype d'infériorité.

Lorsque le stéréotype assigne une place inférieure à un groupe social on parle alors de stigmatisation. Ce terme a été forgé par le sociologue américain Erving Goffman. Dans son ouvrage intitulé *Stigmate*, Goffman a en effet précisé qu'il nommait « stigmates sociaux » toutes les représentations sociales qui avaient pour fonction, de « marquer une différence et d'assigner une place ». Mieux : par la stigmatisation sociale on établit une différence entre ceux qu'on considère comme « normaux », et ceux qu'on considère comme « anormaux » et donc inférieurs. Son analyse a porté, en particulier, sur la stigmatisation dont font l'objet les banlieues pauvres et ceux qui y habitent.

Par définition, un « stigmate » colle à la peau, il est difficile à effacer, comme une marque ou cicatrice. Dans ce cas, tout s'oppose à l'évolution du stéréotype.

IV. "La Menace du stéréotype"

Le stéréotype, la réputation dont les groupes font l'objet, aurait un effet direct sur les **performances** du groupe et notamment quand il est rendu saillant, quand le stéréotype est activé. L'étude de cette relation entre stéréotype et performance du groupe a été nommée "la <u>Menace du stéréotype</u>".

La menace du stéréotype est contextuelle, situationnelle. Cela ne correspond pas forcément à une intériorisation (de la part des sujets) du stéréotype en termes d'image de soi dévaluée. La personne doit avoir conscience de la réalité du stéréotype, par contre elle n'y adhère pas nécessairement.

La menace induirait un scénario d'échec dans une situation donnée. En quoi consiste ce processus ?

Les sujets du groupe stigmatisé auraient peur de confirmer le stéréotype. Cela augmenterait leur anxiété face à la pression évaluative de la situation. Ainsi, cela pourrait provoquer des pensées interférentes qui gêneraient le sujet dans ses activités. Ce mécanisme pourrait également entraîner un excès de prudence (aller plus lentement, faire plus attention...)

Exemple d'expérience sur la menace du stéréotype

Les expériences montrent parfois que le simple fait d'évoquer le groupe (femmes, chômeurs...) sur la première page du protocole d'une expérience de psychologie va activer une menace du stéréotype. Et les sujets vont être amenés à se conformer au stéréotype.

La catégorisation peut donc donner lieu à de la discrimination. Pour exemple, le fait de dire "les RMIstes", "les racailles", "les handicapés" est potentiellement dangereux puisqu' il se pourrait bien que les sujets confirment les attentes. Les psychologues sociaux préfèrent les termes de "personnes en situation de précarité", "de jeunes de milieux défavorisés qui adoptent des comportements violents", "de personnes en situation de handicap".

Le fait de dire cela n'est pas pour jouer sur les mots, mais bien pour dénoncer des formulations qui naturalisent les problèmes sociaux.

Annexe 1:

Ci après le lien vers une vidéo inspirée de la procédure expérimentale de Le Poultier. Elle montre les effets de la catégorisation sociale. Ce film donne un

compte-rendu détaillé et une interprétation des résultats de cette expérimentation:

http://www.canalu.tv/video/les amphis de france 5/les effets de la cate gorisation.3078

Annexe 2:

Le texte suivant de la sociologue Nancy Fraser évoque le thème de l'identité des minorités. En quel sens s'applique-t-il à la question des stéréotypes sociaux ?

Nancy Fraser

Égalités, identités et justice sociale, Le Monde Diplomatique, juin 2012.

Égalités, identités et justice sociale

par Nancy Fraser *

Le Monde Diplomatique, juin 2012

La « reconnaissance » s'est imposée comme un concept-clé de notre époque, à l'heure où le capitalisme accélère les contacts transculturels, brise les schémas d'interprétation et politise les identités. Des groupes mobilisés sous la bannière de la nation, de l'ethnie, de la « race », du genre, de la sexualité luttent pour « faire reconnaître une différence ». Dans ces batailles, l'identité remplace les intérêts de classe comme lieu de la mobilisation politique —on demande plus souvent à être « reconnu » comme Noir, homosexuel, Corrézien ou orthodoxe que comme prolétaire ou bourgeois. La domination culturelle remplace l'exploitation comme synonyme d'injustice fondamentale.

Cette mutation constitue-t-elle une diversion, qui conduirait à une forme de balkanisation de la société et au rejet des normes morales universalistes ? Ou bien offre-t-elle la perspective d'une correction de la grille de lecture matérialiste, réputée discréditée par la chute du communisme de type soviétique, et qui, aveugle à la différence, renforcerait l'injustice en universalisant faussement les normes du groupe dominant ?

Se confrontent ici deux conceptions globales de l'injustice. La première, l'injustice sociale, résulte de la structure économique de la société. Elle prend la forme de l'exploitation ou du dénuement. La seconde, de nature culturelle ou symbolique, découle des modèles sociaux de représentation, qui, lorsqu'ils imposent leurs codes d'interprétation et leurs valeurs, et cherchent à exclure les autres, engendrent la domination culturelle, la non-reconnaissance ou le mépris.

Cette distinction entre injustice culturelle et injustice économique ne doit pas gommer le fait que, dans la pratique, les deux formes s'imbriquent habituellement de manière à se renforcer dialectiquement. La subordination économique interdit en effet toute participation à la production culturelle, dont les normes sont elles-mêmes institutionnalisées par l'État et par le monde économique.

Corriger ou transformer ?

Remédier à l'injustice économique passe par des changements de structure : distribution des revenus, réorganisation de la division du travail, soumission des décisions d'investissement à un contrôle démocratique, transformation fondamentale du fonctionnement de l'économie...Cet ensemble, en tout ou partie, relève de la « redistribution ». Le remède à l'injustice culturelle, pour sa part, réside dans le changement culturel ou symbolique : réévaluation des identités méprisées, reconnaissance et valorisation de la diversité culturelle, ou, plus globalement, bouleversement général des modèles sociaux de représentation, qui modifierait la perception que chacun se fait de soi. Cet ensemble relève de la « reconnaissance ».

Ces deux concepts divergent dans leur conception des groupes victimes de l'injustice. Dans le cadre de la redistribution, il s'agira de classes sociales au sens large, définies d'abord en termes économiques, selon leur rapport au marché ou aux moyens de production. L'exemple classique en est l'idée marxiste de la classe ouvrière exploitée, ce qui inclut également les groupes d'immigrants, les minorités ethniques, etc. dans le cadre de la reconnaissance, l'injustice n'est plus liée aux rapports de production, mais à un défaut de considération. On cite en général le groupe ethnique, que les modèles culturels dominant proscrivent comme différent et de moindre valeur : ce qui s'applique aux homosexuels, aux « races », aux femmes...

Les revendications liées à la redistribution exigent souvent l'abolition des dispositifs économiques qui constituent le soubassement de la spécificité des groupes et tendent à promouvoir l'indifférenciation entre eux. Au contraire, les revendications liées à la reconnaissance, qui s'appuient sur les différences présumées des groupes, tendent à promouvoir la différenciation (quand elles ne la créent pas performativement, avant d'en affirmer la valeur). Politique de reconnaissance et politique de redistribution apparaissent donc...en tension.

Comment, dans ces conditions, penser la justice ? Doit-on donner la priorité à la classe sur le genre, la sexualité, la race, l'ethnicité, et rejeter toutes les revendications « minoritaires » ? Insister sur l'assimilation aux normes majoritaires, au nom de l'universalisme ou du républicanisme ? Ou faut-il chercher à allier ce qui reste d'indépassable dans la vision socialiste et ce qui semble justifié dans la philosophie « postsocialiste » du multiculturalisme ?

Il y a deux façons de remédier à l'injustice. Les remèdes correctifs, tout d'abord, visent à améliorer les résultats de l'organisation sociale sans en modifier les causes profondes. Les remèdes transformateurs, pour leur part, s'appliquent aux causes profondes : l'opposition se situe entre symptômes et causes.

Sur le plan social, les remèdes correctifs, historiquement associés à l'État-providence libéral, s'emploient à atténuer les conséquences d'une distribution injuste en laissant intacte l'organisation du système de production. Au cours des deux derniers siècles, les remèdes transformateurs ont été associés au projet du socialisme : le changement radical de la structure économique qui sous-tend l'injustice sociale, en réorganisant les rapports de production, modifie non seulement la répartition du pouvoir d'achat, mais également la division sociale du travail et les conditions d'existence.

L'exemple de l'affirmative action (souvent traduit par « discrimination positive » aux États-Unis éclaire cette distinction. Les aides attribuées en fonction des ressources, en orientant vers les plus pauvres un soutien matériel, contribuent également à cimenter des différenciations pouvant mener à l'affrontement. Ainsi, la redistribution corrective sur le plan social s'emploie à garantir aux personnes de couleur une part équitable des emplois et des formations, sans en modifier la nature ou le nombre. Sur le plan culturel, la reconnaissance corrective se traduit par un nationalisme culturel, qui s'efforce de garantir le respect aux personnes de couleur en valorisant la « négritude », tout en laissant inchangé le code binaire noir-blanc qui lui donne son sens. L'affirmative action combine donc la politique socio-économique de l'antiracisme progressiste avec la politique culturelle du black power.

Cette solution ne s'attaque pas aux structures profondes qui produisent inégalités de classe et inégalités « raciales ». Aussi les réaménagements superficiels se multiplient-ils sans fin, contribuant à rendre plus perceptible encore la différenciation « raciale », à donner des plus désavantagés l'image d'une classe déficiente et insatiable, ayant toujours besoin d'aide, et même parfois celle d'un groupe privilégié, qui reçoit un traitement...de faveur. Ainsi une approche visant à redresser les injustices liées à la redistribution peut-elle susciter un choc en retour et finalement créer des injustices en termes de reconnaissance [...]

Combinant systèmes sociaux universels et imposition strictement progressive, les remèdes transformateurs, en revanche, visent à assurer à tous l'accès à l'emploi, tout en tendant à dissocier cet emploi des exigences de reconnaissance. D'où la possibilité de réduire l'inégalité sociale sans créer des catégories de personnes vulnérables présentées comme profitant de la charité publique. Une telle approche, centrée sur la question de la distribution, contribue donc à remédier à certaines injustices de reconnaissance.

Redistribution corrective et redistribution transformatrice présupposent toutes deux une conception universaliste de la reconnaissance, c'est-à-dire l'égale valeur morale des personnes. Mais elles reposent sur des logiques différentes vis-à-vis de la différenciation des groupes.

Les remèdes correctifs à l'injustice culturelle relèvent de ce qu'on appelle couramment le multiculturalisme : il s'agit de mettre fin au non-respect des identités collectives injustement dévalorisées, mais en laissant intacts à la fois le contenu de ces identités et le système de différenciation identitaire sur lequel elles reposent. Les remèdes transformateurs sont quant à eux habituellement associés à la déconstruction. Ils cherchent à mettre fin au non-respect en transformant la structure d'évaluation culturelle sous-jacente. En déstabilisant les identités et la différenciation existantes, ces remèdes ne se contentent pas de favoriser le respect de soi, ils changent les perceptions que nous nous faisons de nous-mêmes.

L'exemple des sexualités méprisées éclaire cette distinction. Les remèdes correctifs à l'homophobie sont habituellement associés au mouvement gay, qui vise à revaloriser l'identité homosexuelle. Les remèdes transformateurs au contraire s'apparentent au mouvement *queer*, qui entend déconstruire la dichotomie homosexuel-hétérosexuel [...].

Nancy Fraser

* Titulaire de la chaire *Rethinking Social Justice* au Collège d'études mondiales de la Fondation Maison des sciences de l'homme.

Bibliographie

• Edith Salès-Wuillemin La catégorisation et les stéréotypes en psychologie sociale (2006)